

Contenu intentionnel et contenu propositionnel

Introduction : les théories représentationnelles de la conscience

Depuis la fin des années 1970, la question de la « conscience » constitue le principal problème, du moins « le problème difficile » (Chalmers 1995), de la philosophie de l'esprit de langue anglaise. Depuis les intuitions inaugurales de Thomas Nagel (1974) et de Frank Jackson (1982), différents travaux ont en effet soulevé l'hypothèse qu'il était constitutif de notre vie psychique – du fait d'éprouver une perception, une croyance, un désir, une pensée, etc. – d'éprouver ces actes mentaux de manière consciente, en première personne. C'est le problème de la conscience *phénoménale* que la littérature a épinglé en termes d'« effet que cela fait » d'éprouver tel ou tel acte mental. Les exemples classiques de la chauve-souris de Nagel ou de « la chambre de Mary » de Jackson¹ ont notamment suggéré qu'un acte mental se caractérise par une expérience *subjective* en première personne dont aucune description en troisième personne ne peut rendre intégralement compte : jamais je ne saurai ce que perçoit la chauve-souris en se déplaçant par écholocalisation car je ne suis pas physiologiquement en mesure de faire moi-même cette expérience ; Mary a beau tout savoir des propriétés physiques des couleurs, elle éprouvera quelque chose de nouveau le jour où elle sortira de sa chambre en noir et blanc et percevra en première personne la couleur rouge. À cette idée d'une manifestation subjective de la vie mentale s'ajoute celle selon laquelle chaque expérience mentale présente une dimension *qualitative* qui la dissocie de toutes les autres expériences : l'effet que cela fait de voir un avion n'est pas l'effet que cela fait de voir un hélicoptère, ni même d'entendre un avion. En conséquence, les travaux sur la conscience phénoménale aboutissent au double postulat suivant : chacune de nos expériences mentales présente une dimension subjective et une dimension qualitative qui en sont constitutives (Kriegel 2009). L'hypothèse de la dimension phénoménale de la conscience est encore aujourd'hui fortement débattue. La question de savoir si tous nos états mentaux – y compris nos états cognitifs – présentent une dimension phénoménale² est largement controversée. Qui plus est, les débats se sont cristallisés autour de la question de savoir si une position fonctionnaliste, ou même naturaliste, était en mesure de rendre compte de cette dimension de

¹ Pour un développement et une généralisation de ces exemples, cf. Dewalque et Gauvry 2016, introduction.

² C'est l'hypothèse défendue par les partisans de la « phénoménologie cognitive ». Cf. Strawson 1994 ; Dewalque et Seron 2015.

l'esprit. Or il existe aujourd'hui une famille de théories qui entend proposer une réponse positive à ces questions en postulant qu'il est possible de *rendre compte intégralement de la dimension phénoménale de la conscience par une théorie de l'intentionnalité*. Ce sont les positions que l'on nomme *théories représentationnelles de la conscience* (représentationalisme) et qui connaissent aujourd'hui un succès retentissant sur la scène philosophique contemporaine. Elles défendent la thèse d'après laquelle un acte mental est un acte représentationnel, et que le ressenti subjectif et qualitatif qui le caractérise n'est lui-même rien d'autre qu'une manière de représenter le monde.

Ces théories représentationnelles défendent donc une thèse intentionaliste en philosophie de l'esprit, à savoir la position selon laquelle tout acte mental présente nécessairement une structure intentionnelle. Cette thèse d'après laquelle l'intentionnalité est « la marque » de nos états mentaux (Crane 1998) est généralement présentée comme la « thèse de Brentano ». Selon sa caractérisation courante, par exemple celle qu'en propose Fred Dretske, les actes mentaux se distinguent par plusieurs caractéristiques : 1/ le pouvoir de « représenter erronément », c'est-à-dire « de “dire” ou de ”vouloir-dire” que *k* est *F* quand *k* n'est pas *F* » (Dretske 1995, 28) ; 2/ la capacité d'« être à propos de quelque chose » (*aboutness*) (Dretske 1995, 28) ; 3/ la saisie *aspectuelle* des objets : les objets des états mentaux *apparaissent* selon une certaine forme, « ils représentent cet objet d'une manière plutôt que d'une autre » (Dretske 1995, 31) ; 4/ le fait d'être dirigés vers quelque chose (*directedness*) (Dretske 1995, 32). On résume habituellement la thèse intentionaliste par la formule suivante : toute perception est perception de quelque chose, toute croyance est croyance en quelque chose, etc. (points 2 et 4). Notons que cette formulation contemporaine de la thèse de l'intentionnalité (notamment les points 1 et 3) est étroitement connectée à la lecture *sémantique* des attitudes intentionnelles : aux problèmes de l'intentionnalité (avec un « S »)³. Il faut noter qui plus est que, dans sa formulation récente, la thèse intentionaliste se double systématiquement d'une idée qu'elle hérite de la sémantique, à savoir celle que le *contenu intentionnel* auquel se rapporte l'acte mental présente le format d'une *proposition* susceptible d'être évaluée comme vraie ou fausse. En conséquence, elle se formule généralement comme suit : une croyance est une croyance que quelque chose est le cas, une perception est une perception que quelque chose est tel ou tel, etc. Notons enfin que la

³ On sait depuis Quine (1960) que, d'un point de vue sémantique, les attitudes intentionnelles (croire, désirer, penser, percevoir, etc.) se caractérisent par l'« opacité référentielle » de leurs contextes intensionnels. Dans de telles attitudes, le sujet se rapporte à ses objets selon une certaine détermination : il désire l'objet en tant que tel et tel, etc. Il en résulte que les règles de généralisation existentielle ou de substitution des termes co-référentiels ne fonctionnent pas dans de tels contextes. Cf. Leclercq 2010.

question de savoir si tous nos actes mentaux présentent une structure intentionnelle de ce type est également très débattue⁴. Les partisans de la thèse représentationnaliste défendent pour leur part l'idée que tous nos actes mentaux, y compris les désirs, les sentiments ou les perceptions, présentent un caractère intentionnel (Tye 1995).

D'un point de vue historique, ces théories représentationnelles qui ont le vent en poupe aujourd'hui se sont multipliées à partir du milieu des années 1990. Les versions les plus célèbres de ces positions – versions-standard – sont probablement celles de Fred Dretske (1995) et de Michael Tye (1995). Elles défendent la thèse d'après laquelle faire l'expérience d'un acte mental, ce n'est rien d'autre que se représenter le monde comme étant d'une certaine manière : percevoir du jaune équivaut à se représenter tel objet comme étant jaune, éprouver de l'angoisse équivaut à se représenter le monde comme étant doté de propriétés angoissantes, etc. Les actes mentaux ne se distingueraient donc pas les uns des autres par leur modalité ou par telles ou telles qualités susceptibles de les identifier en tant qu'actes mais par leur *seul contenu de représentation* : l'acte de perception d'un ballon jaune se caractériserait essentiellement par le fait qu'il représente un ballon comme ayant telle nuance de jaune, etc. En conséquence, selon cette thèse, toutes les spécificités phénoménales de l'acte sont reconduites à des différences de *contenu*. Pour la formuler autrement, la thèse représentationnaliste se double alors de l'idée d'après laquelle le caractère mental – y compris phénoménal – d'un acte est « épuisé » par le *contenu* de celui-ci (*exhaustion thesis*) : pour un représentationnaliste, il existe donc une équivalence stricte entre faire une expérience mentale, représenter le monde comme étant tel ou tel et avoir un contenu de représentation.

Une telle conception a pu paraître séduisante sur la scène analytique car elle propose une réponse claire à la question de la conscience phénoménale. Elle semble en outre compatible avec l'aspiration naturaliste de la plupart des acteurs de la philosophie de l'esprit de langue anglaise. Pour reprendre un exemple de Tye (1992), si éprouver l'effet que cela fait de voir le bleu de l'océan ce n'est rien d'autre que se trouver dans un état intentionnel qui représente le monde comme étant un océan bleu, alors il semble légitime de faire un pas supplémentaire et d'ajouter que ce sont les propriétés physiques de l'océan qui déterminent intégralement mon état intentionnel, y compris l'effet qu'il me fait. Cependant, cette conception intentionaliste de l'esprit ne va pas sans poser de réelles difficultés. Dans ce qui suit, nous proposons d'en épingle une en particulier. En nous appuyant sur plusieurs arguments issus de la philosophie du langage ordinaire, nous examinerons s'il est possible de

⁴ Un auteur comme Searle, de même que Husserl ou Stumpf avant lui, pense par exemple que ce n'est pas le cas (cf. Searle 1983).

rendre compte de nos expériences mentales – en particulier de l’expérience perceptive – par une théorie du *contenu* intentionnel de quelque forme qu’elle soit. Après avoir montré les limites de l’approche que nous qualifierons de « propositionnaliste » – celle qui reconduit le contenu intentionnel à un *contenu de type propositionnel* – nous examinerons si une approche intentionaliste plus prudente – celle que développe Time Crane depuis quelques années et qui entend dissocier soigneusement le *contenu phénoménal* de l’expérience de tout contenu propositionnel – est en mesure de rendre compte de la réalité de nos expériences perceptives.

I. Une théorie du contenu

La théorie représentationnelle de l’esprit est indissociable de l’idée selon laquelle les actes mentaux sont individués par leur « contenu ». Pour cette raison, certains philosophes contemporains (Travis 2004, Brewer 2006) en sont venus à la caractériser comme une « théorie du contenu » (*content view*). Selon cette conception en effet, un acte mental ne diffère d’un autre que si le *contenu* de sa représentation diffère du contenu d’une autre représentation. Cette thèse s’applique aussi à la perception. Citons Charles Travis :

Suivant l’idée qui est peut-être la plus répandue aujourd’hui, *la perception est représentationnelle* : dans l’expérience perceptive, c’est-à-dire lorsque nous voyons, entendons, ressentons, sentons comme nous le faisons, le monde nous serait *représenté comme étant dans tel ou tel état*. Si nous voulons donner un nom, bien peu innocent, à cette idée, nous pouvons l’exprimer de manière plus brève : une expérience perceptive (donnée) a un *contenu* représentationnel (donné) (Travis 2004, 56 ; trad. fr. 101, nous soulignons).

Ainsi que Travis formule les choses, la théorie représentationnaliste se présente donc comme une « théorie du contenu », en ceci qu’elle endosse explicitement la thèse d’après laquelle tous nos actes mentaux sont déterminés (épuisés) par leur contenu représentationnel. Pour clarifier les présupposés de la thèse en question, il convient de préciser plus avant son usage du concept de « contenu ».

Dans la littérature contemporaine, il est fait mention d’au moins trois critères susceptibles de justifier le fait que l’on caractérise le donné de l’expérience en termes de « contenu » : le critère de l’apparence ou de l’air qu’ont les choses (*appears-looks criterion*), le critère d’exactitude (*accuracy criterion*) et le critère d’identité (*identity criterion*). Adam Pautz en propose une analyse détaillée dans son article « The Contents of Experience » (Pautz 2009). Selon le premier critère, un contenu se manifeste par le fait que, dans chaque expérience, quelque chose m’apparaît ou il y a l’air d’avoir quelque chose. D’après Pautz en

effet, toute expérience mentale, à commencer par l'expérience perceptive, est dotée de contenu car, quand je perçois quelque chose, par exemple un citron jaune, cela a un sens de dire qu'un citron jaune « m'apparaît » (*it appears to me*) ou que « les choses ont l'air » (*it looks as if*) d'être un citron jaune. C'est en ce premier sens que toute représentation intentionnelle serait dotée de contenu intentionnel, à savoir le contenu de ce qui m'apparaît dans l'expérience. Le deuxième critère, à savoir le « critère d'exactitude », est étroitement lié au premier. Dans son livre, *L'intentionnalité*, Searle (1983) parlait déjà des « conditions de satisfaction » d'un acte mental. Depuis la fin des années 1990 (Siewert 1998 ; Siegel 2010), on parle plus volontiers de ses « conditions d'exactitude ». La littérature contemporaine s'accorde donc sur le fait qu'une expérience mentale peut s'avérer plus ou moins exacte et qu'elle est soumise à certaines conditions pour être exacte. Or, pour reprendre la formule de Pautz, on ne peut qualifier un acte mental d'exact ou inexact que s'il est doté d'un *contenu*. Car le critère qui conditionne l'exactitude d'une expérience mentale – de la perception d'un citron jaune par exemple – c'est précisément l'adéquation du contenu intentionnel (qu'il y a un citron jaune) avec la situation : « une expérience est exacte en regard d'une situation si et seulement si les contenus qui nous apparaissent [*appears-looks contents*] sont vrais en regard de cette situation » (Pautz 2011, 116). C'est donc à la condition qu'une expérience mentale soit dotée d'un contenu intentionnel, lui-même susceptible d'être qualifié de vrai ou faux (d'être attesté ou non par la situation), que l'on peut la considérer comme exacte ou inexacte. Aussi, d'après le raisonnement couramment adopté par les représentationalistes, c'est parce qu'une expérience mentale est soumise à des conditions d'exactitude qu'elle est dotée d'un contenu intentionnel, considéré comme ce qui fixe les conditions d'exactitude d'une expérience. Pour reprendre la formule de Susanna Siegel, selon ce deuxième sens, « le contenu d'une expérience est donné par les conditions d'après lesquelles elle est exacte » (Siegel 2010, 361). Enfin, Pautz identifie une troisième raison susceptible de justifier du fait que l'on caractérise en termes de « contenu » nos expériences mentales : « l'affirmation que les expériences ont des contenus équivaut à l'affirmation non triviale que les propriétés de l'expérience sont identiques à des relations à des contenus » (Pautz 2011, 115). Selon ce troisième sens « analogique » de contenu, on parlerait du « contenu » de l'expérience pour désigner le fait que les propriétés de ce qui est donné dans l'expérience intentionnelle – le fait d'être jaune par exemple – sont comme contenues dans l'expérience intentionnelle. Mobiliser le terme de « contenu intentionnel » permettrait donc de rendre compte des relations entre l'expérience et ses propriétés comme *identiques* à des relations de contenu à contenant. Pour ces trois raisons, qui font assez largement consensus, il serait légitime de caractériser en

termes de « contenu de représentation » le donné de nos expériences mentales. La question de savoir si un tel contenu épuise intégralement toute la richesse d'un acte mental reste assez largement débattue. Mais rares sont ceux qui contestent la pertinence de ces critères. Quelques chercheurs isolés cependant, dont Travis dans son célèbre article de 2004, proposent une critique en règle de ces développements, ainsi que du principal résultat qui en découle et qui tient lieu de prémisse à toutes les théories représentationnelles de la conscience, à savoir de l'idée qu'il est pertinent de désigner notre expérience en termes de *contenu* de représentation.

II. Contenu représentationnel, contenu propositionnel

Dans « Le silence des sens », Travis entreprend en effet de critiquer radicalement les conceptions représentationnelles de l'esprit – en particulier de la perception – en montrant qu'elles se fourvoient fondamentalement quant à la description de nos expériences ordinaires. Il s'en prend particulièrement à l'hypothèse dont nous venons d'analyser les différentes formulations, à savoir celle selon laquelle l'expérience perceptive nous délivre un contenu de représentation. Or sa critique s'appuie précisément sur l'analyse des dits critères mobilisés par la littérature représentationnaliste que nous venons de citer, du moins sur celle des deux premiers : le critère de l'air qu'ont les choses (*looks criterion*) et le critère d'exactitude (*accuracy criterion*).

Ainsi que Travis l'affirme dans son article de 2004, c'est en partant du postulat que les choses ont un certain air quand j'en fais l'expérience, que la position standard en est venue à considérer que toute expérience perceptive est dotée d'un contenu de représentation. Il formule les choses ainsi : « On peut avancer l'idée que c'est l'indexation sur l'air qu'ont les choses qui nous rendrait disponibles semblables faits : le contenu représentationnel d'une expérience pourrait être à même ce dont les choses ont l'air alors » (Travis 2004, 69 ; trad. fr. 118). Selon sa méthode inspirée de la pratique wittgensteinienne, Travis s'appuie sur l'analyse des différents usages du concept d'« air qu'ont les choses » (*look*) dans le langage pour démontrer qu'aucun ne délivre de contenu de représentation du type recherché. Ainsi qu'il le remarque, il existe dans le langage ordinaire un usage non perceptif du concept d'« air ». Pour reprendre son exemple, il nous arrive de dire que « Pia a l'air d'approcher » (*it looks as if...*). Mais un tel usage « ne renvoie à aucun phénomène dans la perception » (Travis 2004, 69 ; trad. fr. 118) mais plutôt à un phénomène d'ordre cognitif (qui s'exprime aussi par des formules similaires comme « il me semble que » ou « je crois que »). Travis concède

cependant qu'il existe aussi un usage strictement perceptif du concept d'« air ». Par exemple, cela a un sens de dire que, dans un environnement donné, disons un sous-bois, ce que je perçois a l'air (*looks*) d'un cochon sous un chêne. Pour autant, selon l'analyse qu'en propose Travis, l'« air » en question ne détermine pas de contenu de représentation particulier. Car l'air qu'ont les choses – ce cochon sous un chêne – ce n'est rien d'autre – rien de plus ni rien de moins – que ce que je perçois des choses. Or il existe une infinité de prises descriptives possibles sur l'« air » en question : par exemple, je peux décrire ces choses qui ont l'air d'un cochon sous un chêne comme « du porc ambulante destiné à l'abattoir » ou comme « un porc sorti de son enclos qu'il faut rattraper », etc. De sorte que cette expérience visuelle ne délivre pas *une unique* représentation : une multitude de descriptions en sont possibles en fonction des différents contextes. Qui plus est, quand on dit que ce que l'on voit a l'air d'un cochon sous un chêne, cela ne veut précisément pas dire que cela n'en a *que* l'apparence. Car il n'y a pas de distance possible entre l'air qu'ont les choses que je perçois et ce que j'aurais pu ou dû percevoir. Les choses ont l'air qu'elles ont, un point c'est tout. Pour le dire autrement, la description ordinaire en termes d'« air qu'ont les chose » ne laisse aucune place aux arguments de l'erreur ou de l'illusion. Aussi Travis retourne-t-il la rhétorique représentationnaliste du « *look* » contre elle en montrant, par une analyse descriptive des différents usages que l'on peut en faire, qu'il est tout sauf évident que l'on puisse déduire de l'idée que je me représente les choses comme ayant un certain air qu'un hypothétique contenu de représentation m'est délivré à cette occasion. Plus fondamentalement peut-être, mais c'est étroitement lié, Travis critique aussi le deuxième critère censé manifester un « contenu » – le critère d'exactitude – qui repose sur l'hypothèse que cela a un sens de caractériser une expérience comme celle de la perception comme exacte ou inexacte, et partant de la considérer comme dotée d'un contenu de représentation. En fidélité aux analyses d'Austin (1962), à savoir à l'idée que « nos sens sont muets » et « ne nous disent rien du tout ni en vrai ni en faux » (Austin 1962, 11 ; trad. fr. 38-39), Travis s'insurge directement contre cette idée. C'est précisément parce que les choses ont l'air qu'elles ont, que cela n'a aucun sens de postuler que nous ne les percevons pas correctement, ou pas exactement.

Ainsi, le principal argument que mobilise un philosophe du langage ordinaire comme Travis à l'endroit de la thèse représentationnaliste concerne son usage indu du concept de correction ou d'« exactitude » (*accuracy*). Pour formuler la même idée en des termes un peu différents, il reproche aux théories représentationnelles d'endosser le présupposé, hérité d'une certaine conception de la sémantique, d'après lequel le dit « contenu intentionnel » de nos

actes mentaux présenterait un format de type propositionnel. C'est ce que diagnostique très clairement un auteur comme Bill Brewer :

Selon la théorie du contenu, l'expérience perceptive doit être (en partie) définie par son contenu représentationnel : la manière dont elle représente les choses comme étant dans le monde autour de l'agent percevant. De tels contenus sont déterminés comme vrais ou faux par la manière dont les choses sont effectivement au dehors (Brewer 2006, 66).

Selon une telle conception, qui est largement partagée par les partisans de la thèse représentationaliste, tous nos actes mentaux, la perception y compris, sont caractérisés par un dit « contenu » représentationnel dont la structure est en tout point comparable à celle d'une proposition, en ceci que l'on peut le caractériser comme « vrai » ou « faux », ou du moins comme « exact » et « inexact », en fonction de sa propension à se rapporter de manière plus ou moins fidèle « à la manière dont les choses sont effectivement au dehors ». Comme le remarque par exemple Michael Tye, « bon nombre des philosophes pensent au contenu » dans les termes suivants : le contenu intentionnel d'un état mental « consiste dans les conditions de vérité de la phrase impliquée dans la subordonnée en “que” » (Tye 1995, 97) qui exprime cet acte mental. Aussi, pour prendre un exemple, si l'on en croit les représentationalistes standard, dans le cas d'une croyance comme « je crois que ma fille est une petite fille très joyeuse », le contenu intentionnel de cette croyance est intégralement épuisé que le contenu de la proposition subordonnée en « que » (< que ma fille est une petite fille très joyeuse >) et ses conditions d'exactitude sont fixées par les conditions qui fixent la vérité de la proposition en question (si ma fille est effectivement une petite fille très joyeuse). C'est à la condition que la proposition < que ma fille est une petite fille très joyeuse > soit vraie que ma croyance est exacte. Dans ces conditions, comme le formule encore Tye : « La croyance est vraie si et seulement si l'état de faits est effectivement réalisé. Le contenu de la croyance est le résultat conjoint de l'état de faits en question et de la manière dont il est encodé linguistiquement dans la croyance » (Tye 1995, 99). Pour la plupart des philosophes contemporains, une telle analyse s'applique aussi à mes autres actes mentaux, y compris à mes perceptions. Dans cette perspective, si je vois briller les yeux de ma fille d'un éclat malicieux ou si j'entends son rire sonore, je peux intégralement rendre compte de ces deux états mentaux par des propositions du type < que ses yeux brillent d'un éclat malicieux > et < que son rire est sonore >. Or les philosophes du langage ordinaire comme Travis s'insurgent à plusieurs titres contre une analyse de ce type, notamment au prétexte qu'elle ne parvient pas à capturer la richesse de grain de l'expérience sensible par une représentation au format propositionnel. Pour commencer, il est pour le moins peu probable qu'une proposition du type < que ma fille rie >

soit capable de rendre compte de la richesse phénoménale de mon expérience subjective (de l'effet que cela me fait, en tant que mère, de voir ma fille rire) et qualitative (de l'effet différent que cela me fait de *voir* ses yeux rieurs ou d'*entendre* son rire sonore, ou encore de voir ma fille rire et non pas mon fils). Qui plus est, l'analyse contextualiste souligne le fait que cela n'a aucun sens de caractériser l'expérience auditive du rire de ma fille comme une expérience vraie ou fausse, ou même comme une expérience exacte ou inexacte. Ce dont je fais l'expérience immédiate n'a pas le format propositionnel d'un contenu de représentation. En outre, quand bien même je pourrais proposer, dans un second temps, plusieurs descriptions *linguistiques* de cette expérience, il existe de nombreuses façons de la décrire, en fonction du contexte où elle s'inscrit. Si dans certains contextes, par exemple celui du jeu ou de la simulation, ma fille fait semblant de rire pour amuser son frère, ou encore si j'entends un rire enregistré de ma fille, la description doit prendre en compte ces variations. On ne pourra déterminer s'il est pertinent de dire que ma fille rit et à quelles conditions qu'en s'accordant sur ce que l'on compte comme « rire » dans ces contextes (cela a-t-il encore un sens de décrire ma fille comme riant quand elle rit de manière forcée ?). En somme, ce que nous montre l'analyse contextualiste, c'est qu'il existe d'innombrables manières de se *représenter* les choses et que l'analyse représentationnaliste manque cruellement cette richesse propre au perçu en plaquant un contenu représentationnel de type unique, propositionnel de surcroît, sur le perçu.

On sait que la solution contextualiste face à ces réserves consiste à répudier définitivement la notion de « contenu intentionnel » et même de « contenu » au prétexte que « contenu » implique *eo ipso* « contenu propositionnel ». Selon les contextualistes en effet, en maintenant la notion de « contenu », on endosserait nécessairement une double thèse : 1/ l'expérience nous délivre un *unique* contenu de représentation ; 2/ ce contenu est nécessairement *de forme propositionnelle* dans la mesure où il est toujours possible de le caractériser comme vrai ou faux, ou du moins comme exact ou inexact. Il existe cependant une solution alternative, qui se présente comme une « troisième voie » (Crane 2009) entre le représentationnalisme standard et le contextualisme. C'est la solution adoptée par Tim Crane depuis la fin des années 1990. Si Crane est sensible aux critiques de Travis à l'endroit de la conception représentationnaliste, tendanciellement propositionnaliste, des contenus de l'expérience, il propose pour sa part de ne pas renoncer à la notion de « contenu », ni même à celle de « contenu intentionnel », mais de désolidariser définitivement l'analyse intentionnaliste de l'analyse propositionnaliste ou, pour le dire autrement, l'analyse

phénoménologique de l'analyse sémantique. C'est la possibilité de cette troisième voie que nous souhaitons ici examiner.

III. Le contenu phénoménal : une troisième voie ?

Sur la scène philosophique contemporaine, la position d'un auteur comme Tim Crane a ceci d'original qu'elle conteste l'idée que « contenu » implique *eo ipso* « contenu propositionnel ». Il défend ce faisant la thèse selon laquelle nos actes mentaux sont nécessairement dotés d'un contenu intentionnel qui n'est cependant pas de nature propositionnelle. Selon Crane en effet, si ce qu'il nomme le « contenu phénoménal » de l'expérience est bien un contenu intentionnel, il n'est pas pour autant possible de l'épuiser par une proposition subordonnée qui commence par « que ».

Dans son recueil d'articles paru en 2014, *Aspects of Psychologism*, Crane défend pleinement la thèse intentionaliste selon laquelle l'intentionnalité (selon les différents sens dégagés précédemment) est la caractéristique du mental. Mais il refuse de reconduire l'analyse d'un acte mental à la description de son seul contenu intentionnel (il faut à tout le moins considérer également le *mode* selon lequel l'objet est donné). Il refuse par ailleurs de caractériser ce contenu intentionnel selon le modèle hérité de la sémantique qui en est traditionnellement proposé. Dans une perspective dite « psychologique », qu'il présente comme une critique de l'approche sémantique, il entend donc redéfinir la notion de « contenu intentionnel ». C'est la raison pour laquelle, dans un article de 2009, « La perception est-elle une attitude propositionnelle ? », il présente lui-même sa position comme une « troisième voie entre « le représentationalisme standard » qui « considère la perception comme propositionnelle » et le contextualisme (Crane 2009).

La position de Crane présente donc une portée polémique à l'encontre d'une certaine approche sémantique des actes mentaux. Que faut-il entendre par là ? Commençons par rappeler ce qu'il convient de caractériser comme une approche « sémantique » du sens en philosophie du langage. À la différence de l'approche syntaxique, l'approche sémantique a en propre d'interroger ce que signifient les énoncés, ce dont ils parlent (leur sens) et non pas la structure de ce qui est signifié. Plus exactement, la sémantique considère le sens comme le « contenu » des formes linguistiques : un contenu propositionnel – exprimable dans le format d'une proposition – et susceptible d'être vrai ou faux⁵. Comme le formule Jocelyn Benoist

⁵ François Recanati nous dit par exemple que « la sémantique est la discipline qui s'occupe du sens (du contenu) des formes linguistiques » (Recanati 2008, 246).

dans un ouvrage consacré à l'étude des propositions : « la perspective "objectiviste sémantique" [ouverte par Bolzano] est orientée par la conviction suivante : il est essentiel au sens qu'il puisse atteindre un niveau d'organisation, qui est celui de la proposition, l'entité qui, comme telle, peut être vraie ou fausse » (Benoist 2006, 9). Dans l'introduction de son recueil de 2014, Crane adopte une définition très proche de la « sémantique » pour caractériser l'approche dont il entend se distinguer :

La théorie de la signification est parfois appelée sémantique et au cœur de la sémantique, on trouve la notion de vérité. [...] Ce qui est pertinent d'un point de vue sémantique c'est exclusivement ce que détermine la valeur de vérité. [...] Les principes compositionnalistes nous disent comment les éléments des phrases se joignent pour former quelque chose qui peut être évaluable comme vrai ou faux (Crane 2014, 7).

Or Crane propose lui-même un rapprochement entre l'usage de ce modèle sémantique en philosophie du langage – qu'il fait remonter à Frege – et l'usage aujourd'hui dominant en philosophie de l'esprit :

De la même manière qu'elle est utilisée dans la théorie de la signification (ou sémantique), la notion de « contenu » est aussi utilisée dans la philosophie de l'esprit, dans la théorie de l'intentionnalité ou de la représentation mentale. [...] Bon nombre de théories de l'intentionnalité considèrent que le contenu intentionnel est propositionnel : c'est-à-dire que les états intentionnels sont ceux qui ont un contenu propositionnel. Le contenu propositionnel est le contenu évaluable en termes de vérité (Crane 2014, 8)⁶.

Qui plus est, il émet l'hypothèse que la position qui domine aujourd'hui la philosophie de l'esprit de langue anglaise est un avatar de la conception de la philosophie du langage qui était encore dominante dans les années 1970. Il est juste que la grande majorité des philosophes de l'esprit qui exercent depuis la fin des années 1970 étaient auparavant considérés comme des philosophes du langage (c'est le cas de feu Dretske, Fodor, Searle, McDowell, Putnam, etc., pour n'en citer que quelques-uns). C'est la raison, conjecturale, pour laquelle, selon le diagnostic de Crane, les théories actuelles du *contenu* intentionnel reposent sur une conception sémantique du « contenu » selon laquelle « une théorie du contenu est une théorie de ce qui détermine la vérité ou la fausseté (ou les conditions de vérité et de fausseté) de ces représentations propositionnelles » (Crane 2014, 8). Le projet de Crane consiste cependant à montrer qu'il n'y a aucune nécessité conceptuelle à associer ainsi le réquisit intentionaliste et le réquisit sémantique.

⁶ C'est déjà ce qu'écrivait Crane en 2009 : « nous pouvons appeler cette conception une conception "sémantique" du contenu car il est central à l'idée de proposition qu'elle puisse être vraie ou fausse et la vérité et la fausseté sont les concepts sémantiques cruciaux de la logique propositionnelle » (Crane 2009, 458).

Pour commencer, Crane propose lui-même un rapprochement avec les analyses de Travis. Il souscrit pleinement à l'idée que l'on ne peut pas réduire nos expériences mentales, à commencer par nos expériences perceptives, au contenu d'une proposition subordonnée introduite par « que ». Dans son article « Le donné », il s'appuie explicitement sur les exemples de Travis (2013) :

Le cochon sous le chêne n'est pas quelque chose qui peut être vrai ou faux. C'est simplement quelque chose qui est là. Ce n'est pas non plus quelque chose dont découlent d'autres choses. Les choses découlent de vérités ou de propositions ; le cochon qui est dans le jardin n'est pas une vérité ou une proposition, mais quelque chose dans le monde. Et les choses dans le monde ne sont ni vraies, ni fausses (Crane 2014, 247).

Crane partage donc avec Travis l'idée que cela n'a pas de sens de réduire une expérience perceptive, ni même la plupart de nos expériences mentales, à un contenu de forme propositionnelle. Il précise la thèse dans son introduction de 2014 :

Si j'imagine un cochon dans le jardin, est-ce que mon imagination a un contenu propositionnel ? [...] Je peux très bien imaginer un cochon dans mon jardin – simplement le visualiser, l'invoquer dans mon esprit – sans imaginer *que* c'est un cochon qui est dans mon jardin, c'est à dire sans imaginer quoi que ce soit de faux. D'autres cas (attendre, rechercher, etc.) peuvent être traités de manière similaire (Crane 2014, 16).

Mais plutôt que de répudier définitivement la notion de « contenu », à la différence de Travis, Crane préfère distinguer nettement deux sens de « contenu » : le contenu sémantique d'une proposition et le contenu de « ce qui est *phénoménologiquement* donné au sujet » (Crane 2014, 247 ; nous soulignons). Selon Crane en effet, aucune nécessité analytique ne justifie le fait que l'on associe les notions de contenu et de contenu propositionnel. Cette association conceptuelle ne s'explique que par une raison historique, qui est essentiellement stratégique : c'est par prévention contre une certaine forme de psychologisme que les philosophes de la première moitié du XX^e siècle (de Frege à Wittgenstein) ont été forcés de reconduire l'analyse du langage et des représentations mentales à des contenus sémantiques, afin de préserver l'analyse de la contamination d'un éventuel « mythe de l'intériorité », pour reprendre l'expression consacrée par Jacques Bouveresse (1976). Aussi, cette association conceptuelle ne tient lieu que de principe de précaution et rien n'interdit en conséquence de dissocier les termes de « contenu » et de « proposition ».

Dès lors, Crane entend renouer avec un autre usage du concept de « contenu » qu'il considère comme plus authentique : l'usage *phénoménologique* qui aurait été établi par Franz

Brentano : « selon ma propre définition [...] le contenu d'un état est la manière dont il représente son objet » (Crane 2014, 8). Pour formuler les choses dans les termes de son article de 2009, par « contenu intentionnel », il s'agit seulement de souligner le fait que « dans la présentation, quelque chose est présenté, dans le jugement quelque chose est affirmé ou nié, dans l'amour quelque chose est aimé, dans la haine détesté, dans le désir désiré et ainsi de suite » (Crane 2009, 220). On retrouve les critères 2 et 3 de l'intentionnalité que nous avons mentionnés pour commencer. Selon Crane, un acte mental se caractérise par un contenu intentionnel en ceci seulement qu'il « est à propos de quelque chose » (*aboutness*) et qu'il « est dirigé vers quelque chose » (*directedness*). De manière plus déflationniste encore, dans « Le donné », Crane propose d'entendre la notion de « contenu » de la manière la plus neutre possible en adoptant la définition proposée par Susanna Siegel dans son article de la *Stanford Encyclopedia* de 2005 sur « Le contenu de la perception »⁷ : par contenu, il faudrait entendre « ce qui est transmis au sujet par son expérience perceptive », « ce qui est donné au sujet dans l'expérience » (Crane 2014, 240). Ce contenu de l'expérience ou contenu phénoménal désigne donc ce qui nous est donné dans l'expérience et ce qui excède largement ce qu'une proposition serait susceptible d'exprimer.

Pour préciser plus avant la nature de ce « contenu phénoménal », Crane propose un rapprochement entre la notion de « contenu phénoménal » et la notion frégréenne de « représentation » (*Vorstellung*) (Frege 1892 ; 1918) :

Les représentations [*ideas*] frégréennes sont un modèle pour ce que je veux appeler le contenu d'une expérience au sens phénoménologique — ce qui est phénoménologiquement donné ou transmis aux sujets dans leur expérience (Crane 2014, 248).

Or pour Frege, rappelons-le, les « représentations » sont subjectives, datées, localisées, non répétables, non partageables, et propres à un porteur particulier (Frege 1918, trad. fr., 104-106). De même, pour Crane, le « contenu phénoménal de l'expérience » est « quelque chose de spatio-temporel, de concret, de particulier et de spécifique à un sujet » (Crane 2014, 254), ce qui n'est pas le cas du contenu d'une proposition. Ce que manifeste le contenu phénoménal, c'est donc le caractère proprement singulier de l'expérience que chacun fait en première personne lorsque s'exerce sa vie psychique. Or, selon Crane, seule une approche proprement psychologique (selon la méthode de la psychologie descriptive héritée de Brentano) est susceptible de parvenir à décrire un tel contenu et de préserver toute sa richesse

⁷ Ce choix est en soi assez problématique car Siegel est une représentationnaliste des plus standard.

sensorielle. Ainsi présentée, la méthode phénoménologique, au format intentionaliste, se présente comme un contre-modèle de l'approche sémantique.

Malgré les éléments objectifs qui les rapprochent et leur critique commune d'un certain usage de la sémantique en philosophie de l'esprit, Crane, contrairement à Travis, fait donc le choix terminologique de maintenir le terme de « contenu », et même de « contenu intentionnel », pour caractériser le donné phénoménal de nos expériences. La question se pose alors de savoir s'il est possible de le suivre jusqu'au bout. Pour le dire autrement, se pose la question de savoir si le modèle qu'il choisit d'adopter, à savoir le modèle « phénoménologique » ou du moins intentionaliste qui repose sur une analyse du contenu intentionnel des actes mentaux, est susceptible de rendre compte fidèlement de la richesse de nos expériences, notamment de nos expériences perceptives. Or, si l'on regarde attentivement les analyses de Crane, on s'aperçoit que son usage du concept de « contenu » est moins neutre, et en tout cas moins anodin, qu'il n'y paraît à première vue. Si l'on suit son article de 2009, on constate notamment que Crane associe au moins trois caractéristiques au concept de « contenu » qu'il mobilise pour caractériser nos actes mentaux : 1/ le critère de « l'aspect » : « le fait qu'un objet soit représenté selon un certain aspect est ce qu'on appelle le contenu de cet état » (Crane 2009, 455-456) ; 2/ le critère de « l'absence » : « qu'il soit réel ou irréel, il y a une représentation d'objet dans tout état ou acte intentionnel » ; 3/ le critère de « l'exactitude » : « Certains états intentionnels présentent leurs objets d'une certaine manière, mais ils peuvent ne pas être comme cela. *Certains états intentionnels peuvent être inexacts* » (Crane 2009, 456 ; nous soulignons). Les deux premiers critères, critère de l'aspect et critère de l'absence, recourent d'assez près deux des critères traditionnellement présentés comme typiques de la marque de l'intentionnalité (ce sont respectivement le troisième et le premier critères mentionnés par Dretske dans notre liste initiale). Le troisième critère, critère de l'exactitude, semble quant à lui très semblable à celui identifié par Pautz et que nous avons pour notre part considéré comme typique d'une acception propositionnaliste du contenu. C'est donc incontestablement un critère problématique dans l'économie de la distinction entre les approches phénoménologique et sémantique que propose Crane. Crane reproche certes à la tradition représentationnaliste d'injecter des critères sémantiques dans l'analyse descriptive des représentations mentales et de plaquer un modèle d'analyse (apparemment) valable pour les propositions sur l'analyse du donné phénoménal. Mais ne reproduit-il pas lui-même la même erreur en reconduisant le « contenu phénoménal » de la perception à des conditions d'exactitude ? Reprenons l'exemple qu'il développe dans son article de 2009 pour en décider :

Certains états intentionnels présentent leurs objets d'une certaine manière mais ils peuvent ne pas être comme cela. Certains états intentionnels peuvent être inexacts [*inaccurate*]. Je peux rêver [*fantasize*] d'une bouteille de champagne pas chère, mais il n'y a rien de tel. Aussi longtemps que la rêverie représente la réalité, elle n'est pas exacte. Des états intentionnels peuvent donc être exacts ou inexacts. Cela dépend de la manière dont ils représentent leurs objets, et c'est encore ce que j'appelle « contenu » (Crane 2009, 456).

Certes, le critère d'exactitude admet des degrés dans son évaluation du donné phénoménal. Il n'en reste pas moins que Crane introduit indéniablement un critère de correction – à savoir d'exactitude – dans la définition de ce qui compte comme un « contenu phénoménal ». Comme il le formule explicitement, « des états intentionnels peuvent donc être exacts ou inexacts » et ce qu'il appelle « contenu » détermine s'ils le sont ou pas. On pourrait rétorquer que l'exemple de Crane concerne ici le cas limite de l'acte d'« imagination ». Mais Crane concède à plusieurs endroits (Crane 2014) que cette analyse vaut tout aussi bien pour les expériences perceptives.

Crane concède donc que ce qu'il nomme « contenu » phénoménal d'une expérience est susceptible d'être évalué comme plus ou moins exact. Aussi la notion de « contenu », même selon son acception purement « phénoménologique », est-elle indissociable de la notion d'exactitude et même de « condition d'exactitude ». Par « contenu phénoménal », Crane désigne un contenu *évaluable*, et donc un contenu dont le format est de type propositionnel. C'est la pertinence de la distinction entre « contenu phénoménal » et « contenu propositionnel » qui est alors mise en péril. Nous en déduisons pour notre part que, malgré ses critiques clairvoyantes de l'approche sémantique et ses efforts de distinction, Crane désigne par *contenu* phénoménal un « contenu » au sens standard dont la définition, certes ajustée, repose encore sur le modèle du contenu de la proposition. Aussi, pour répondre à notre question initiale, il nous semble que ladite troisième voie se présente bien plutôt comme un ajustement, certes astucieux, de la première voie – à savoir de la formulation représentationnaliste standard. En conséquence, la proposition alternative de Crane ne peut pas être épargnée par les critiques contextualistes de l'approche sémantique en philosophie de l'esprit car elle ne prend pas acte du fait que l'expérience, du moins l'expérience perceptive, n'est pas *évaluable* et ne peut donc pas être considérée comme plus ou moins *exacte*.

Les « théories du contenu », de quelques formes qu'elles soient, ne semblent donc pas adaptées pour décrire l'expérience perceptive en ceci qu'elles oblitèrent nécessairement la richesse de l'expérience, à savoir le perçu lui-même, en substituant un contenu au format propositionnel à l'analyse descriptive du donné phénoménal de l'expérience. Il en résulte,

selon nous, qu'une critique conséquente de l'approche représentationnelle de nos expériences, du moins de nos perceptions, doit non seulement se passer du modèle représentationnaliste de type propositionnaliste, mais plus généralement du modèle intentionaliste, du moins de tout modèle qui préserve le paradigme du « contenu » intentionnel.

Conclusion

La position défendue par Tim Crane depuis deux décennies se présente comme une alternative originale à la position représentationnaliste standard. Elle repose sur l'hypothèse qu'il est possible d'adopter une position intentionaliste forte, c'est-à-dire de postuler que l'intentionnalité est la marque caractéristique de tous nos actes mentaux, sans pour autant succomber aux tentations sémantiques qui séduisent le plus souvent les représentationnalistes. Cette position entend en effet exempter l'analyse dudit contenu intentionnel de nos actes mentaux de tout présupposé sémantique, en distinguant fermement le contenu phénoménal de l'expérience du contenu de la proposition censée le décrire ultérieurement. Or, après examen de cette proposition qui s'avère séduisante à bien des égards, nous doutons fortement de sa capacité à se libérer définitivement du paradigme sémantique. Il nous semble en effet qu'en ne renonçant pas à la notion de « contenu », elle endosse le postulat d'après lequel le donné de nos expériences mentales, notamment perceptives, est susceptible d'adopter le format du « contenu », c'est-à-dire d'être évalué et d'être soumis au critère de correction de l'exactitude. Elle avalise ce faisant le postulat qu'elle entendait précisément dépasser.

Il résulte de ce constat que nous doutons plus généralement de la réalité de cette troisième voie. Nous pensons bien plutôt que l'approche intentionaliste, du moins en tant qu'elle se présente comme une théorie du contenu, quels que soient les ajustements subtils que l'on puisse en proposer, est *eo ipso* une approche représentationnaliste, voire une approche, si ce n'est propositionnaliste (au sens où elle identifierait contenu intentionnel et contenu propositionnel), du moins fortement tributaire de l'approche sémantique (au sens où elle pense le contenu intentionnel sur le modèle du contenu propositionnel). Or le détour par l'analyse contextualiste, issue de la philosophie du langage ordinaire, manifeste à tout le moins les apories de telles théories du contenu. Il semble en effet qu'aucune théorie du contenu ne soit susceptible de décrire le donné de nos expériences conscientes sans en travestir le format et en perdre le grain. En conséquence, il apparaît que l'un des défis majeurs qui incombe aujourd'hui à l'approche phénoménologique est de trouver une méthode

susceptible de *décrire* le vécu de nos expériences sans recourir au concept par trop fourvoyant de « contenu ».

FNRS/ Université de Liège
Place du 20-août 7 – 4000 Liège
Téléphone : +32 499 73 02 70
Email : c.gauvry@ulg.ac.be

Charlotte GAUVRY

Bibliographie

- Ambroise, Bruno et Sandra Laugier (eds). 2009. *Signification, vérité et réalité*, vol. I. Paris: Vrin.
- Austin, John. 1962. *Sense and Sensibilia*. Oxford: Oxford University Press. Traduction française de Paul Gochet, revue par Bruno Ambroise: *Le langage de la perception*. Paris: Vrin, 2007.
- Benoist, Jocelyn. 2006. *Propositions et états-de-choses*. Paris: Vrin.
- Bouveresse, Jacques. 1976. *Le mythe du donné*. Paris: Minuit.
- Brewer, Bill. 2006. « Perception and Content ». *European Journal of Philosophy* 14 (2): 165-181. Traduction française de Manuel Leval-Duché : « Perception et contenu » in Dewalque et Gauvry à paraître en 2016 .
- Chalmers, David. 1995. « Facing up the Problem of Consciousness ». *Journal of Consciousness Studies* 2 (3): 200-219.
- Crane, Tim. 1998. « Intentionality as the Mark of the Mental » in *Contemporary Issues in the Philosophy of Mind*, ed. Anthony O’Hear. Cambridge: Cambridge University Press: 229-251.
- Crane, Tim. 2009. « Is Perception a Propositional Attitude ? ». *Philosophical Quarterly* 59: 452-469.
- Crane, Tim. 2013. « The Given » in *Mind, Reason and Being-in-the-World: the McDowell-Dreyfus Debate*, ed. Joseph Schear. London: Routledge: 229-249. Rééd. in Crane 2014.
- Crane, Tim. 2014. *Aspects of Psychologism*. Oxford: Oxford University Press.
- Dewalque, Arnaud et Charlotte Gauvry (eds.). 2016. *Conscience et représentation*. Paris: Vrin.
- Dewalque, Arnaud et Denis Seron. 2015. « Existe-t-il des phénomènes mentaux ? ». *Philosophie* 124: 105-126.

- Dretske, Fred. 1995. *Naturalizing the Mind*. Cambridge MA: MIT Press, 1995.
- Frege, Gottlob. 1892. « Über Sinn und Bedeutung ». *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik* 100: 25-50. Traduction française de Jocelyn Benoist: « Sur le sens et la référence » in Ambroise et Laugier 2009: 51-84.
- Frege, Gottlob. 1918. « Der Gedanke. Eine logische Untersuchung ». *Beiträge zur Philosophie des deutschen Idealismus* 2: 58-77. Traduction française de Jocelyn Benoist : « La pensée. Une recherche logique » in Ambroise et Laugier 2009: 87-124.
- Jackson, Frank. 1982. « Epiphenomenal Qualia ». *Philosophical Quarterly* (32): 127-136.
- Kriegel, Uriah. 2009. *Subjective Consciousness. A Self-representational Theory*. Oxford: Oxford University Press, 2009.
- Leclercq, Bruno. 2010. « Quand c'est l'intension qui compte : opacité référentielle et intentionalité ». *Bulletin d'analyse phénoménologique* VI (8): 83-108.
- Nagel, Thomas. 1974. « What it is Like to Be a Bat ? ». *Philosophical Review* 83 (4): 435-450. Traduction française de Pascal Engel et Claudine Tiercelin : « Quel effet cela fait d'être une chauve-souris ? » in *Questions mortelles*. Paris: Presses Universitaires de France: 391-404.
- Pautz, Adam. 2009. « What are the Contents of Experience ». *The Philosophical Quarterly* 59 (236): 483-507.
- Pautz, Adam. 2011. Réédition de Pautz 2009 in *The Admissible Contents of Experience*, eds. Katherine Hawley et Fiona Macpherson. Oxford: Wiley-Blackwell: 114-139.
- Quine, Willard. 1960. *Word and Object*. Réédition 2015 : Cambridge MA: MIT Press.
- Recanati, François. 2008. *Philosophie du langage (et de l'esprit)*. Paris: Gallimard.
- Searle, John. 1983. *Intentionality. An Essay in the Philosophy of Mind*. Cambridge: Cambridge University Press, 1983. Traduction française de Claude Pichevin: *L'intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux*. Paris: Minuit, 1985.
- Siegel, Susanna. 2005. « The Contents of Perception » in *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2005.
- Siegel, Susanna. 2010. *The Contents of Visual Experience*. Oxford: Oxford University Press, 2010.
- Siewert, Charles. 1998. *The Significance of Consciousness*. Princeton: Princeton University Press.
- Strawson, Galen. 1994. *Mental Reality*. Cambridge MA: MIT Press, 1994.
- Travis, Charles. 2004. « The Silence of the Senses ». Réédité in *Perception. Essays After Frege*, Oxford: Oxford University Press, 2013: 23-58. Traduction française de Bruno

- Ambroise, Valérie Aucouturier et Layla Raïd : « Le silence des sens » in *Le Silence des sens*. Paris: Cerf, 2014: 101-152.
- Travis, Charles. 2013. « Unlocking the Outer World » in *Perception. Essays After Frege*. Oxford : Oxford University Press, 223-258. Traduction française de Charlotte Gauvry : « Ouvrir le monde extérieur » in *Perception et concept. Le conceptualisme en question*, eds. Robert Brisart et Charlotte Gauvry. Bruxelles: Ousia, 2016: 219-276.
- Tye Michael. 1992. « Visual Qualia and Visual Content » in *The Contents of Experience*, ed. Tim Crane. Cambridge: Cambridge University Press: 158-176.
- Tye, Michael. 1995. *Ten Problems of Consciousness. A Representational Theory of the Phenomenal Mind*. Cambridge MA: MIT Press, 1995.